

## Circulaire de rentrée 2020

A tous les parents de l'école,

Ces quelques semaines de repos, de détente vous ont, je l'espère, régénérés pour aborder dans de bonnes conditions cette nouvelle année scolaire.

Après une année 2019/2020 marquée par un confinement de plusieurs semaines, aux conséquences multiples, nous souhaitons aborder cette nouvelle année avec sérénité et optimisme.

Ces quelques pages vous permettront de préparer la rentrée au mieux.

Le projet commun à l'ensemble de l'école aura, comme l'an dernier, pour thème : « **Et si je prenais soin de mon environnement...** ». Nous souhaitons en effet poursuivre cette sensibilisation aux sujets environnementaux entamée l'an dernier.

Ainsi, nous travaillerons tout au long de l'année sur cette thématique : découverte de l'environnement local, sensibilisation à la protection de cet environnement (faune et flore), embellissement des espaces de vie,...

Nous ne manquerons pas, tout au long de l'année et notamment lors des réunions de classe qui auront lieu en septembre, de vous informer sur les différents projets qui vont se vivre lors de cette nouvelle année.

Il est important que vous preniez le temps de lire cette circulaire. En effet, elle contient un grand nombre d'informations et reprend les règles de la vie collective qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

**Toute la communauté éducative de l'école se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée, en particulier aux enfants qui vont vivre leur première année scolaire dans l'établissement.**

Christophe DURAND  
Chef d'établissement.

\*\*\*\*\*

### Calendrier scolaire

Rentrée élèves	Mardi 1 septembre 2020
Toussaint	Vendredi 16 octobre 2020 au lundi 2 novembre 2020
Noël	Vendredi 18 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021
Hiver	Vendredi 19 février 2021 au lundi 8 mars 2021
Printemps	Vendredi 23 avril 2021 au lundi 10 mai 2021
Vacances d'été	Mardi 6 juillet 2021

Arrêté par  
Monsieur  
l'Inspecteur  
d'Académie

Nous avons également fait le choix de travailler le samedi matin 5 décembre, jour de l'arbre de Noël.

## Structure pédagogique

### ☛ Effectifs

Pour cette nouvelle année, nous compterons **290 élèves** dans notre établissement, répartis en 11 classes.

Nous serons 15 enseignants et 7 personnels de service à travailler dans l'établissement.

Chef d'établissement : Christophe DURAND

<b>CM2a</b>	Anthony CHAILLOU
<b>CM2b</b>	Florine POTIER-BOUSSEAU
<b>CM1</b>	Pascaline POPE (1/2tps) Jeudi Vendredi Marie Mélanie NICOLEAU (1/2tps) Lundi Mardi
<b>CE2</b>	Karine AUVINET (3/4 tps) Lundi, Mardi, Vendredi Faustine OUVRARD (1/4 tps) Jeudi
<b>CE1-CE2</b>	Audrey MAHE (3/4 tps) Mardi, Jeudi, Vendredi Quentin DEBELLOIR (1/4 tps) Lundi
<b>CE1</b>	Bénédicte COUTANCEAU (1/2tps) Lundi-Mardi Quentin DEBELLOIR (1/2tps) Jeudi-Vendredi
<b>CP</b>	Anne JAUNET
<b>GS</b>	Isabelle RUGGIERO
<b>MS/GS</b>	Marielle ESCARCEGA
<b>PS/MS</b>	Delphine DAVID
<b>TPS/PS</b>	Emmanuelle ERIEAU (3/4 tps) Lundi, Mardi, Jeudi Faustine OUVRARD (1/4 tps) Vendredi

Regroupement d'adaptation : Isabelle GRATON

Personnel O.G.E.C-ASEM : Laurence FOURNIER (+ secrétariat tous les après-midis) / Marie-Line DUGAST-BOUFFANDEAU / Violaine BUET / Mallory BRANCHU/ Lauria CLAVIER (en apprentissage)  
2 Auxiliaires de vie scolaire

## Fiche de renseignements et fiche sanitaire

Vous avez reçu et complété la fiche de renseignements et la fiche sanitaire en juin dernier.

Si des modifications ont lieu lors de l'année, n'hésitez pas à nous le signaler par le cahier de liaison ou par mail ([st.jo.bouffere@free.fr](mailto:st.jo.bouffere@free.fr))

## Règles du Vivre ensemble

Les élèves doivent **le respect à toute personne** intervenant dans le cadre de l'école : enseignants, catéchistes, personnel de service, intervenant pour des activités en classe, en sport, dans la cour, en sorties...

Les élèves se doivent mutuellement respect. Ils doivent prendre conscience des impératifs de la vie en collectivité et éviter toute violence physique ou verbale, propos racistes, grossièretés...

Les sanctions d'ordre scolaire sont laissées à l'appréciation de l'équipe enseignante.

Les élèves doivent **respecter les locaux et le matériel scolaire** mis à leur disposition. L'école se réserve le droit de demander aux parents le remboursement des dégâts commis.

Le règlement intérieur de l'école a été actualisé pour cette rentrée. Il se trouve dans le cahier de liaison de chaque enfant. Merci d'en prendre note et de le signer **pour le mardi 8 septembre.**

Ce règlement reprend des informations concernant :

- Les horaires
- Les absences
- La prise de médicaments
- La catéchèse
- La communication familles-école
- Le respect des personnes et des biens



## Le contact avec les enseignants / Communication d'informations

Cette année, nous fonctionnerons essentiellement avec une communication électronique. Nous disposons de vos adresses mail familiales. Notre adresse suivante ([st.jo.bouffere@free.fr](mailto:st.jo.bouffere@free.fr)) nous permet ainsi d'échanger avec vous, en vous envoyant par exemple l'ensemble des lettres d'informations mensuelles.

**Si lors de l'année, vous connaissez des soucis liés à la réception de messages, n'hésitez pas à nous le signaler rapidement.**

Cette année nous maintiendrons l'utilisation du cahier de liaison. Ce **cahier de correspondance** est un autre lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées par les parents** après que ceux-ci en auront pris connaissance. Ces signatures nous permettent de vérifier que les parents ont bien eu les informations.

Enfin, lors du confinement, nous avons lancé la possibilité de communiquer avec les enseignants via une adresse électronique propre à chaque classe. Nous maintiendrons cette année encore ce réseau de communication. Une note d'informations vous parviendra prochainement pour redéfinir le cadre de ce moyen de communication.

## Les parents dans l'école

**Les associations de parents** : les parents qui le désirent ont la possibilité de participer activement à la vie de l'école en entrant dans l'une des deux associations :

**OGEC** (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) : association qui gère les moyens financiers de l'école. Présidente de l'association : Mme Sabrina Berdayes /Contact : [ogec.bouffere@gmail.com](mailto:ogec.bouffere@gmail.com)

**APEL** (Association des Parents de l'Enseignement Libre) : association qui représente les familles et participe à l'animation de l'école. Présidente de l'association : Mme Mélanie Sarciaux /Contact : [apel.bouffere@gmail.com](mailto:apel.bouffere@gmail.com)

Une communication de ces associations est assurée auprès des familles par mails ou par courriers.

Comme tous les ans, les parents peuvent être sollicités pour des animations et projets : accompagnement pour les sorties scolaires, arbre de Noël, kermesse, aide aux matinées travaux, temps de catéchèse...

L'assemblée générale de ces associations aura lieu en novembre.

## Services « péri »scolaires

### Restaurant scolaire

Celui-ci est géré par une association (ARSB). Il est situé rue des Lavandières. Le restaurant scolaire est dirigé par Mme Anita Prou.

*Tel : 02 51 34 68 55*

*Mail : [arsb.bouffere.85@gmail.com](mailto:arsb.bouffere.85@gmail.com)*

### Périscolaire

L'accueil périscolaire est organisé par l'association « Pitchounes et Compagnie ». La responsable de l'accueil est Mme Amandine Fruchet.

*Tel : 02 51 09 23 12*

*Mail : [contact@pitchounesetcompagnie.fr](mailto:contact@pitchounesetcompagnie.fr)*

### Transport scolaire

Un service de transport organisé par **ALEOP Vendée** assure le ramassage des élèves éloignés du bourg.

*Tel : 02.51.31.15.75*

*Site internet : <https://aleop.paysdelaloire.fr/vendee>*

## Assurances

L'assurance scolaire ou extra-scolaire (pour notre établissement : **la Mutuelle Saint Christophe**) intervient en complément de la CPAM ou de la MSA. Elle garantit des indemnités contractuelles en cas d'accident corporel survenant à l'élève. Cette garantie est acquise tous les jours de l'année (temps scolaire, week-end et vacances). Le document présentant ces garanties vous a été envoyé en juin. Il n'est donc plus nécessaire de nous joindre une assurance en début d'année car notre contrat couvre tous les élèves de l'établissement.



**Cette assurance ne couvre pas la responsabilité civile.** La responsabilité individuelle de l'élève peut être reconnue (dégradation de matériel, accident causé à un tiers,...). C'est votre assurance contrat responsabilité civile familiale qui intervient alors.

## Catéchèse

Notre école catholique est impliquée dans **la mission de l'Eglise**. La pastorale est un axe essentiel de notre projet éducatif. La catéchèse proposée donne les connaissances pour comprendre la Bible, la vie du Christ et des croyants. L'école ne peut pas « renoncer » à la liberté de proposer et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne.

Pour respecter les consciences, ce temps n'est pas obligatoire.

- Pour les plus jeunes, (PS au CP) des temps d'éveil à la Foi seront proposés en fonction des fêtes chrétiennes.
- Pour les CE et les CM : Les élèves vont devoir choisir dans quelques jours entre la catéchèse et la culture chrétienne.  
Ainsi, que votre enfant et vous fassiez le choix de l'engagement à la catéchèse ou non, nous vous demandons de respecter ce choix. Autrement dit, si un enfant démarre le parcours, il le termine ; s'il ne commence pas la catéchèse en septembre, il ne pourra pas intégrer un groupe en milieu d'année pour une quelconque raison.  
**Une note d'informations** vous parviendra prochainement pour les inscriptions et pour vous donner les modalités d'organisation.

Des célébrations seront également organisées pour toute l'école à l'occasion des moments forts du calendrier liturgique (Noël, Carême,...).

Cette année encore, nous aurons besoin de parents ou grands-parents pour former des groupes réduits lors de ces temps. Une commission pastorale sera mise en place en septembre. N'hésitez pas à contacter l'école si vous êtes intéressés.

\*\*\*\*\*

*Exceptionnellement, vous recevez une version papier de cette circulaire.*